LIFTMASTER® GARANTIE LIMITÉE

LiftMaster® (« le vendeur ») garantit à l'acheteur au détail initial de ce produit pour la résidence dans laquelle ce produit est originalement installé, que ce dernier est exempt de tout défaut matériel ou de fabrication pour la période de temps précisée ci-dessous (la « période de garantie »). La période de garantie commence à la date d'achat.

PÉRIODE DE GARANTIE			
Pièces	**Moteur**	**Accessoires**	**Batterie de secours**
5 ans	À vie	1 an	1 an

Le bon fonctionnement de ce produit dépend de la conformité de l'utilisateur aux instructions relatives à l'installation, au fonctionnement, à l'entretien et aux mises à l'essai. Tout défaut de se conformer strictement à ces instructions annulera la présente garantie limitée dans son intégralité.

Si, au cours de la période de garantie limitée, ce produit semble présenter un défaut couvert par la présente garantie limitée, appeler le 1-800-528-9131 sans frais, avant de démonter le produit. Des instructions de démontage et d'expédition seront fournies lors de votre appel. Le produit ou la pièce doit ensuite être envoyé à notre centre de réparation sous garantie, conformément aux instructions reçues, frais d'affranchissement et d'assurance prépayés. Une brève description du problème et une preuve d'achat datée devront accompagner tout produit retourné pour une réparation sous garantie. Les produits retournés au vendeur pour une réparation couverte sous garantie qui, après réception par le vendeur, sont déclarés défectueux et couverts par la présente garantie limitée, seront réparés ou remplacés (à la discrétion du vendeur) sans frais et retournés port payé. Les pièces défectueuses seront réparées ou remplacées par des pièces neuves ou réusinées, à la seule discrétion du vendeur. [Les frais engagés pour le retrait et/ou la réinstallation du produit ou de tout composant incombent à l'acheteur.]

TOUTE GARANTIE IMPLICITE POUR CE PRODUIT, Y COMPRIS, MAIS DE FAÇON NON LIMITATIVE, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, SE LIMITE À LA DURÉE DE LA PÉRIODE DE GARANTIE LIMITÉE APPLICABLE STIPULÉE CI-DESSUS POUR LES COMPOSANTS CONCERNÉS; AUCUNE GARANTIE IMPLICITE N'EXISTERA OU NE S'APPLIQUERA APRÈS UNE TELLE PÉRIODE. Certains États et provinces ne permettent pas les limitations de la durée des garanties implicites, auquel cas la limitation précitée pourrait ne pas s'appliquer à l'acheteur. LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE NE COUVRE PAS LES DOMMAGES QUI NE SONT PAS DUS À UN DÉFAUT, NI CEUX QUI SONT CAUSÉS PAR UNE MAUVAISE INSTALLATION, UNE UTILISATION OU UN ENTRETIEN INADÉQUATS (INCLUANT, NOTAMMENT, LES AVARIES DUES À UN MAUVAIS TRAITEMENT, UN USAGE INAPPROPRIÉ, L'ABSENCE D'ENTRETIEN RAISONNABLE ET NÉCESSAIRE, DES RÉPARATIONS NON AUTORISÉES OU UNE MODIFICATION QUELCONQUE APPORTÉE À CE PRODUIT), LES FRAIS DE MAIN-D'ŒUVRE POUR LA RÉINSTALLATION D'UNE UNITÉ RÉPARÉE OU REMPLACÉE, LE REMPLACEMENT DES PILES DES TÉLÉCOMMANDES ET DES AMPOULES OU DES UNITÉS INSTALLÉES POUR UNE UTILISATION NON RÉSIDENTIELLE. LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE NE COUVRE PAS LES PROBLÈMES RELATIFS OU CONNEXES À LA PORTE DU GARAGE OU À LA QUINCAILLERIE DE LA PORTE DU GARAGE, NOTAMMENT LES RESSORTS DE LA PORTE, LES GALETS DE PORTE, L'ALIGNEMENT DE LA PORTE OU LES CHARNIÈRES. LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE NE COUVRE PAS NON PLUS LES PROBLÈMES CAUSÉS PAR LE BROUILLAGE. LE VENDEUR NE SERA EN AUCUN CAS TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES-INTÉRÊTS PARTICULIERS OU INDIRECTS RÉSULTANT DE L'UTILISATION OU DE L'INAPTITUDE À UTILISER CE PRODUIT CORRECTEMENT. EN AUCUN CAS, LA RESPONSABILITÉ DU VENDEUR POUR RUPTURE DE GARANTIE, RUPTURE DE CONTRAT, NÉGLIGENCE OU RESPONSABILITÉ ABSOLUE NE DÉPASSERA PAS LE COÛT DU PRODUIT COUVERT AUX PRÉSENTES. NUL N'EST AUTORISÉ À ASSUMER POUR NOUS D'AUTRES RESPONSABILITÉS RELATIVEMENT À LA VENTE DE CE PRODUIT.

Certains États et provinces n'acceptant pas l'exclusion ou les restrictions relatives aux dommages immatériels, accessoires ou dommages-intérêts particuliers, les restrictions ou exclusions figurant dans la présente garantie pourraient ne pas s'appliquer à l'acheteur. Cette garantie limitée confère à l'acheteur certains droits particuliers et celui-ci pourrait avoir d'autres droits qui varient selon l'État ou la province dans lequel ou laquelle il réside.